

4.1 Programme Bilatéral

L'ACDI a commencé au milieu des années 1970, de façon modeste, à parrainer des projets particuliers d'aide au développement, de gouvernement à gouvernement, principalement dans les secteurs de l'agriculture et des pêches. Les décaissements au titre du programme bilatéral effectués dans la période de six ans allant de 1980 à 1986 se sont chiffrés à 3,6 millions de dollars au total. Le Canada a annoncé en octobre 1986 son intention d'établir un programme bilatéral public de développement de 100 millions de dollars sur une période de cinq ans. Cette décision a été considérée comme une expression concrète du soutien accordé au nouveau gouvernement de la présidente Aquino à l'époque. On a consenti de l'aide financière à plusieurs projets destinés à répondre rapidement aux besoins économiques et sociaux les plus pressants. À la fin de l'année 1990, ce montant de 100 millions de dollars avait été entièrement déboursé.

En 1989, l'ACDI a mis en place son premier programme quinquennal complet à l'intention des Philippines. Trois objectifs distincts sont actuellement envisagés dans le cadre de la Révision du programme par pays : initiatives à l'appui du processus d'adaptation macro-économique des Philippines; initiatives destinées à accroître la capacité des autorités nationales, régionales et locales d'effectuer la décentralisation gouvernementale; initiatives visant à renforcer les organismes publics et privés chargés d'aider les pauvres à avoir accès aux biens et aux services.

Le programme tient compte également de quatre facteurs spéciaux : les femmes dans le développement; l'environnement; le secteur privé; les ONG. On intègre également la dimension de la dégradation de l'environnement et des ressources en effectuant un examen environnemental préalable à toutes les activités pertinentes de prestation de l'aide, en identifiant et en appuyant les activités de certains programmes axés sur l'environnement et en aidant directement les ONG environnementales des Philippines. On encouragera également une plus grande participation des ONG et des entreprises canadiennes.

Adaptation structurelle

Environ la moitié des décaissements de l'ACDI visent les programmes destinés à favoriser le processus d'adaptation structurelle des Philippines. Plus de 80 p. 100 de ces fonds d'aide servent à

l'achat d'engrais, de potasse, de papier, de vaccins et d'urée. Un autre élément important du programme d'adaptation structurelle vise le secteur des télécommunications. Un projet en cours porte sur la prestation d'assistance technique et de formation au ministère des Transports et des Communications ainsi qu'à d'autres organismes de télécommunications. Signalons enfin un autre grand projet dans ce secteur, à savoir une initiative conjointe de l'ACDI et de la SEE pour favoriser les importations de matériel et de services de télécommunications du Canada.

Un autre projet, dans le domaine de la politique, de la formation et de l'assistance technique, a pour but d'aider les grandes institutions du secteur public à se doter des structures nécessaires pour pouvoir se charger en toute autonomie d'élaborer, de planifier, de mettre en oeuvre, de contrôler et d'évaluer les politiques socio-économiques et les programmes de réforme administrative. Afin d'aider à redresser la structure industrielle actuellement déséquilibrée, on a mis en place le projet de soutien des entrepreneurs. Ce projet vise à aider les institutions locales (entreprises artisanales et petites entreprises) à avoir accès aux services de crédit, de formation et de commercialisation. En outre, le Programme de coopération industrielle de l'ACDI joue un rôle important pour promouvoir le développement industriel des Philippines. Il aide le secteur privé canadien à obtenir de gros contrats, à se lancer dans des coentreprises ou à s'engager dans d'autres arrangements commerciaux. Les décaissements ont augmenté peu à peu depuis 1986 pour atteindre le niveau actuel d'environ 1,4 million de dollars par an. Ces derniers temps, on a mis surtout l'accent sur l'industrie agro-alimentaire et sur le secteur des biens de consommation.

Décentralisation du gouvernement

Conformément aux stratégies de développement régional et rural du gouvernement des Philippines, le programme de soutien des administrations locales vise à compléter et à soutenir les efforts du gouvernement en vue de céder un plus grand pouvoir administratif, financier et politique aux administrations locales de trois régions du pays où l'ACDI concentre ses efforts. En vertu de ce programme, l'ACDI accorde une aide technique de 5 millions de dollars pour couvrir les frais de change découlant de la recherche, de la formation, des conseils en matière de programmes d'action et de l'assistance en matière technique et de gestion.